



À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires et aux collaborateurs des directions techniques, comptables et financières des sociétés d'assurance et de réassurance, des mutuelles et des institutions de prévoyance, désirant acquérir des connaissances sur la future norme comptable sur les contrats d'assurance IFRS 17.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre les impacts induits par la norme IFRS 17. Appréhender les enjeux normatifs. Identifier les chantiers opérationnels à mettre en œuvre d'ici à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Comment ?

Par une approche théorique fondée sur une analyse normative d'IFRS 17. Par une approche pédagogique au travers de cas pratiques simplifiés.

Quels sont les prérequis ?

Quelques notions actuarielles et/ou comptables.

Qui anime cette formation ?

Sylvain DETROULLEAU,
Manager Actuariat Conseil et animateur du PC d'Optimind Solvabilité II.



Pierre PORET,
Actuaire Manager expert sur les travaux de modélisation prospective est membre de l'Institut des Actuaires. Il a réalisé des missions de modélisation prospective sur différents modèles internes. Il co-anime enfin le Groupe de Travail d'Optimind sur le multinorme.



Qu'allez-vous apprendre ?

Évolutions et enjeux des normes comptables

- Normes comptables internationales : harmonisation et transparence
- L'historique de la norme IFRS 17

Les grands principes de la norme IFRS 17

- Identification et reconnaissance d'un contrat d'assurance
- Evaluation et comptabilisation d'un contrat d'assurance
- Présentation des états financiers
- Les interactions entre les normes IFRS 9 et IFRS 17

Présentation du modèle général – la Building Block Approach

- Le bilan : synergies et divergences avec la Directive Solvabilité II
- La marge de service contractuelle
- La granularité d'évaluation des contrats d'assurance
- Une nouvelle présentation du compte de résultat
- Applications numériques

Les adaptations du modèle général

- Premium Allocation Approach
- Variable Fee Approach
- Les différentes options comptables
- Applications numériques

Les défis opérationnels posés par IFRS 17

- Une restauration interne inévitable
- Une adaptation du pilotage financier
- Mise en œuvre opérationnelle de la norme comptable

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

La formation en pratique...

Quand et où ?

18 octobre 2018

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

1 220 € HT + TVA 20%, soit 1 464 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :
Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00
Précisez que vous venez de la part de Caritat.
<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.